

L'INSTITUT DE FORMATION

Le quota d'étudiants est de 55 par promotion.

L'institut de formation dispose de :

- 6 salles de cours,
- 2 salles de travaux de groupes,
- 2 salles de pratiques,
- 1 salle informatique
- 1 centre de documentation

Toutes les salles sont équipées de matériel pédagogique audiovisuel

IFSI - IFAS

Boulevard Camille Blanc
34200 SETE

Tel : 04.67.46.57.77

Fax : 04.67.46.58.44

secifsi@ch-bassindethau.fr

www.ch-bassindethau.fr

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS



**INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS
SETE**



LE CONCOURS

CONDITIONS D'ACCÈS :

- ▶ Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves.
- ▶ Etre titulaire d'un des titres ou situations suivantes :
 - Baccalauréat ou équivalence,
ou
être en classe de Terminale
 - ou
DEAP ou DEAS justifiant de 3 ans d'exercice
 - ou
Autorisation du jury régional de présélection (ARS)
 - ou
P.A.C.E.S.

LES ÉPREUVES DE SÉLECTION :

L'entrée en formation est soumise à un concours comprenant 2 épreuves :

- ▶ Une épreuve écrite d'admissibilité comprenant deux épreuves :
 - Culture générale = 2 heures
 - Tests d'aptitude = 2 heures
- ▶ Une épreuve orale d'admission qui consiste en un entretien avec un jury composé de trois personnes.

NB : Le nombre d'étudiants est limité et fixé chaque année par quota

LES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes tout le mois de janvier sur le site :

www.ch-bassindethau.fr rubrique étudiant

LA FORMATION

UNE FORMATION EN 3 ANS :

Après réussite au concours, vous intégrerez une formation de 3 ans avec :

- ▶ des enseignements théoriques sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques.
- ▶ des stages avec les équipes de soins.

Tout au long de la formation, des professionnels de santé vous apporteront connaissances et expériences enrichissantes.

OBJECTIFS :

La finalité de la formation est de permettre à l'infirmier d'assumer chacun de ses rôles (préventifs, palliatifs, éducatifs et de réhabilitation) en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel.

Cette formation est dispensée en vue de l'exercice de la profession d'infirmier en milieu hospitalier, extrahospitalier ou secteur libéral.